

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2017/012

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF  
425 CHEMIN PERUSIER  
84300 TAILLADES

### SEANCE DU 29 JUIN 2017

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS :** Mr DOMINIQUE Pierre Président  
**Syndic titulaire :** HONORAT Guy- PECOULT Jocelyn - DEVINE Marc  
**Excusé :** PONCET Norbert-- PELISSIER Laurence

**Syndic suppléant :** LIENS Charles - OLIVIER Denis

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf juin, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet :**

**PRET TRAVAUX DE MODERNISATION DES IRRIGATIONS – FILIOLES DE CHEVAL BLANC – TRANCHE 1**

=====

**Le Président expose :** le Président expose aux membres présents la nécessité de réaliser deux prêts pour la tranche 1 des travaux de modernisation des irrigations sur la Commune de Cheval Blanc, prévus au contrat de canal.

Une demande a été faite auprès de la Caisse d'Epargne et du Crédit Agricole pour :

- un prêt relais de 2 ans pour un montant de 184 206.00 €
- un prêt long terme de 15 ans pour un montant de 46 066.00 €

La Caisse d'Epargne ayant fait la meilleure proposition pour ces prêts, le président propose de retenir ces offres dont le détail est le suivant :

- prêt relais sur 2 ans avec un remboursement annuel au taux de 1.44 % avec 300 € de frais de dossier.
- prêt long terme sur 15 ans un remboursement annuel au taux de 1.92 % avec 180 € de frais de dossier

**Oui l'exposé du Président :** la commission syndicale approuve la proposition de la Caisse d'Epargne pour les deux prêts et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-298401712-20170629-2017-012-DE

Le Président

Accusé certifié exécutoire

Mr DOMINIQUE Pierre

Réception par le préfet : 05/07/2017  
Publication : 05/07/2017

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

